Rôle du dictionnaire de thème dans l'apprentissage du grec moderne

Henri TONNET
Paris-Sorbonne

Résumé : On se pose la question de l'utilité pédagogique des dictionnaires bilingues grec moderne-français et français-grec moderne. En d'autres termes, un francophone peut-il apprendre la langue grecque moderne en consultant des dictionnaires ? La question est abordée de trois points de vue : historique, descriptif et prospectif. Une très rapide histoire des dictionnaires grecs modernes montre qu'on s'y est toujours proposé d'y enseigner (essentiellement aux hellénophones) une langue plus "pure" que l'idiome parlé. Dans la réalité actuelle, les dictionnaires sont rédigés pour un public grec et dans une perspective commerciale. Pour être utiles aux apprenants français les dictionnaires devront prendre en compte les difficultés spécifiques du grec pour un francophone (distinctions lexicales inconnues en français, déclinaisons du nom, déplacements de l'accent, choix des aspects verbaux).

Mots-clés : Grec moderne, dictionnaires bilingues, enseignement des langues étrangères.

Un dictionnaire est un instrument de consultation qui regroupe des mots par ordre alphabétique. Il n'est pas *normalement* destiné à renseigner sur la structure d'une langue et encore moins à l'enseigner.

On doit se demander à quoi et à qui servent ces entassements de mots que sont les dictionnaires et si les dictionnaires de version ont la même utilité pédagogique que les dictionnaires de thème.

Dans l'histoire des langues, l'apparition des dictionnaires est relativement tardive ; elle date de l'époque où l'on ne se contente plus d'utiliser naïvement la langue mais où l'on commence à prendre du recul par rapport à celle-ci.

Les premiers dictionnaires grecs que nous connaissions, apparaissent au IIe siècle après J.-C. Ils sont liés à ce qu'on appelle l'atticisme. À ce moment, les Grecs s'aperçoivent de l'écart existant entre la langue qu'ils parlent et celle des écrivains classiques du Ve siècle. Des auteurs comme Phrynichos ou Moeris font des listes de mots contemporains à éviter et fournissent leurs équivalents dans la langue classique.

On voit que, dès l'origine, les dictionnaires grecs ont une vocation pédagogique, ou plus exactement normative. Ils visent les locuteurs de la langue commune et les incitent à purifier leur grec dans leurs écrits.

Les dictionnaires à l'usage des étrangers, qui nous intéressent ici, apparaissent bien longtemps après, dans des régions de l'Empire ottoman parcourues par des commerçants italophones et des missionnaires catholiques.

Mentionnons, au XVI^e siècle, la *Corona Preciosa* (Venise 1527), un petit dictionnaire italien-grec de 120 pages contenant 1420 mots et expressions grecques, transcrits en caractères latins et traduits en italien. Les intentions pédagogiques affichées par l'auteur du dictionnaire, sont manifestement très excessives. On pourrait selon lui, grâce à son ouvrage, « apprendre, lire, écrire, comprendre la langue privée et attique des Grecs, avec la plus grande facilité et sans maître. » Ce que l'auteur appelle langue privée est le grec parlé ou le grec vulgaire.

Cette tendance normative des dictionnaires grecs persistera pendant toute la longue période du purisme jusqu'au début du XX^e siècle. À de rares exceptions près, les entrées grecques ou les traductions sont en langue savante, même si l'on ajoute avec la mention « communément » (*kinós*) des équivalents en grec vulgaire.

En fait, les rédacteurs grecs de ces ouvrages s'adressent toujours, directement ou indirectement, aux étrangers. Ils veulent leur faire voir à quel point la langue grecque moderne est proche du grec ancien que les étrangers admirent et dont ils ont acquis des rudiments à l'école.

La confrontation du grec moderne avec la langue de la culture européenne jusqu'au XX^e siècle, le français, est aussi très importante dans cette perspective. Adamantios Coray (1748-1833), le père du grec standard purifié, est aussi un pionnier dans la rédaction des dictionnaires français-grec. On a publié après sa mort sous le titre *Matériau pour un dictionnaire grec-français* (*Yli gallo-grekikoú lexikou*) le dictionnaire français qu'il préparait depuis longtemps. Pour Coray, il ne s'agit pas de faire le bilan de ce qui existe, comme dans le Dictionnaire de l'Académie, mais, au moins en partie, de créer une langue de toutes pièces. Coray prétend apprendre le grec à ses compatriotes. Il a inventé ou remis en circulation beaucoup de mots dont certains sont aujourd'hui « incontournables », comme *politismós* « civilisation » et *mythistórima* « roman ».

Jusqu'à une époque récente donc, les dictionnaires grecs n'avaient pas pour unique objet de présenter objectivement la langue parlée et écrite de l'époque ; ils se proposaient aussi d'enseigner la « bonne » langue, c'est-à-dire souvent, une autre langue que la langue vulgaire utilisée dans de multiples formes dialectales.

Maintenant que la langue démotique standardisée s'est imposée, on peut s'interroger sur l'utilité pédagogique des dictionnaires bilingues.

Pour moi, le dictionnaire de version ne saurait servir à apprendre la langue ; il peut seulement renseigner l'utilisateur sur le sens des mots qu'il rencontre et sur leur orthographe. Dans un dictionnaire de version, on ne devrait trouver que des renseignements sémantiques. Mais, curieusement, l'usage s'est imposé d'y faire figurer aussi des indications morphologiques qui, à mon sens, n'ont pas grand chose à y faire. À quoi

Published in : BERK, Cybèle (dir.), *Dictionnaires et apprentissage des langues*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003782, doi : 10.17184/eac.9782813003782

sert-il d'indiquer que le passé du verbe signifiant « venir », *érhome*, est *írtha*, alors que tous les Grecs le savent ? En revanche, l'étranger sachant très peu de grec ne trouvera pas *írtha* à sa place dans l'ordre alphabétique. Pourquoi irait-il chercher cette forme à *érhome* ?

Les nombreuses indications morphologiques que l'on trouve désormais dans les dictionnaires de version – je pense en particulier à celui de Pantélodimos et Kaïtéris chez Kauffmann – changent la philosophie des dictionnaires grecs, tant en ce qui concerne leur but que les utilisateurs auxquels ils s'adressent.

Le but n'est plus seulement de fournir des équivalents français aux mots grecs les plus usuels – il y en a de toute façon une grande quantité que l'on ne trouve pas dans les dictionnaires, même les plus complets –, il est aussi d'apprendre à l'utilisateur, supposé non hellénophone, à générer sans fautes des énoncés en grec.

Ce but ne peut être atteint avec un dictionnaire de version mais bien plutôt en utilisant un dictionnaire de thème. C'est donc sur les dictionnaires français-grec qu'il faut, à mon avis, concentrer son attention.

On doit faire tous de suite une remarque évidente dont on se dispense le plus souvent. Un dictionnaire français-grec ne devrait pas être rédigé de la même façon selon qu'il s'adresse à un public grec ou à un public français.

Malheureusement, dans ce domaine, des considérations commerciales viennent interférer avec les perspectives scientifique et pédagogique. En termes de marché, le public grec du dictionnaire français-grec est bien plus nombreux que le public francophone. Aussi, sans le dire, on conçoit le dictionnaire d'abord pour des utilisateurs grecs. On n'oublie pas de donner des détails que connaissent tous les francophones, comme le fait que le pluriel d'« œil » est « yeux » et celui de « cheval » est « chevaux ». En revanche, on omet de fournir le génitif singulier du mot qui veut dire « sol » *édhafos,* ce qui est, bien sûr, inutile pour un Grec mais qui permet à l'apprenant français de placer le mot dans la bonne déclinaison.

Il faut que les dictionnaires français-grecs soient conçus dans la perspective de la production d'énoncés grecs par des apprenants francophones. Cela signifie que les éditeurs doivent renoncer à rechercher une double clientèle. Or les dictionnaires de thème actuellement en circulation sont surtout utiles à des utilisateurs hellénophones. Il reste à concevoir un dictionnaire de thème répondant aux besoins des étudiants francophones.

Au moins en ce qui concerne le grec, je crois qu'on peut répondre ainsi à la question posée dans ce colloque. Tels qu'ils sont, les dictionnaires français-grecs ne servent que très peu à l'apprentissage du grec ; ils ne renseignent que sur le sens des mots. Pour devenir des instruments d'apprentissage de la langue, ils doivent être conçus différemment, en tenant compte systématiquement des problèmes spécifiques des apprenants francophones.

Dans cette perspective, il faut prendre une pleine conscience du fait que le grec est une langue flexionnelle, ce que n'est pas totalement le français.

Published in : BERK, Cybèle (dir.), *Dictionnaires et apprentissage des langues*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003782, doi : 10.17184/eac.9782813003782

Ce que l'utilisateur doit trouver dans ce type d'ouvrages ne s'identifie pas à ce qu'il rencontre, par exemple, dans un dictionnaire français-anglais : une seule forme de singulier pour le nom et une première personne de l'indicatif présent pour le verbe.

Pour bien faire, on devrait fournir à l'utilisateur huit formes pour chaque substantif et six personnes de tous les temps, modes, voix et aspects pour les verbes. On objectera que celui qui a assimilé la morphologie du grec telle qu'elle est présentée dans les grammaires doit pouvoir prévoir toutes ces formes. Dans la pratique il n'en est rien. D'abord les présentations de la morphologie du nom grec diffèrent d'une grammaire à l'autre. Le système récent de Clairis-Babiniotis (2005) bouscule les catégories devenues canoniques depuis la *Grammaire* de Manolis Triantafyllidis (première édition, 1941), sans nécessairement faciliter l'intelligence du système et son utilisation.

Quant au verbe grec, si l'on veut se faire une idée complète de sa morphologie, il faut consulter le livre de 391 pages d'Anna Iordanidou intitulé : *Les verbes du grec moderne*. L'ouvrage recense 235 modèles de conjugaison.

Pour la morphologie du nom, on ne peut pas vraiment faire confiance à la grammaire scolaire de Triantafyllidis, qui a imposé pour la morphologie du nom un système malcommode à trois déclinaisons, soit une déclinaison masculine, une déclinaison féminine et une déclinaison neutre. En fait, ces catégories supposées n'ont pas de marques morphologiques communes. Par exemple, dans la déclinaison des neutres, le génitif singulier peut être en *-ou*, en *-ous* ou en *-tos.* En fait, le très bon dictionnaire unilingue de Thessalonique, donne 53 paradigmes de déclinaison du nom auxquels on renvoie par un code dans les articles du dictionnaire. Un dictionnaire français-grec devrait reprendre ce système de renvoi, ce qui obligerait aussi à reproduire tous les tableaux de morphologie à la fin de l'ouvrage.

Le substantif grec comporte aussi, en particulier au génitif pluriel des féminins, des déplacements d'accent imprévisibles pour qui ignore le grec ancien. Il faut donc signaler la place de l'accent à ce cas pour chaque mot concerné. Par exemple pour *ikóna* et *yinéka*, on doit donner les génitifs pluriels *ikónon* et *yinekón.*

Les francophones rencontrent en grec une très importante difficulté en ce qui concerne l'aspect verbal, qui n'existe dans notre langue ni à l'infinitif ni au subjonctif. On ne traduit pas en grec de la même façon le français « apprendre » dans les phrases : « je veux apprendre le grec » (*thélo na* mátho *elliniká*) et « je commence à apprendre le grec » (*archízo na* mathéno *elliniká*). Ces emplois sont grammaticalisés et il faut signaler à l'utilisateur francophones que tel verbe est obligatoirement suivi de l'aspect continu.

Outre ces problèmes morphologiques, le rédacteur d'un dictionnaire français-grec destiné aux francophones doit adapter la présentation des équivalents grecs aux structures sémantiques différentes des deux langues. Très concrètement, les dictionnaires de thème donnent souvent deux ou trois équivalents grecs pour un mot français. Cela crée l'impression fausse que ces mots peuvent être employés indifféremment, ce qui n'est évidemment pas le cas. En fait les équivalents mot pour mot n'existent que pour des réalités naturelles ou matérielles, des créations technologiques et des institutions mondialisées, comme « tomate », « automobile », « Internet » ou « démocratie ».

Published in : BERK, Cybèle (dir.), *Dictionnaires et apprentissage des langues*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003782, doi : 10.17184/eac.9782813003782

Pour le reste, les mots découpent assez souvent la réalité différemment d'une langue à l'autre. Pour se tirer de cette difficulté, on surcharge généralement le dictionnaire de petites phrases typiques où les divers sens sont donnés en contexte. Cela alourdit beaucoup ces ouvrages. L'utilisateur perd du temps à lire les exemples et, s'il ne connaît pas parfaitement la langue, – ce qui est évidemment le cas des utilisateurs assidus de dictionnaires – il risque de ne pas bien saisir la différence de sens existant entre les exemples.

Certaines des différences sémantiques viennent de la structure générale du vocabulaire de chaque langue. Depuis l'Antiquité, le grec distingue dans les noms verbaux l'action qui se fait et le résultat de l'action. Le français, par exemple, ne connaît que « récit » alors que le grec distingue « le fait de raconter » (*afíyissi*) et « le récit réalisé, la relation » (*afíyima*). On doit donc pour tous les substantifs verbaux signaler dans le dictionnaire s'il s'agit d'une action ou de sa réalisation.

De même pour les adjectifs ethniques, le grec distingue, contrairement au français, les animés et les non-animés. Pour avoir une idée de cette différence, il faut se rappeler que l'on ne confondait pas autrefois les peuples *celtes* et la civilisation *celtique*. Les auteurs de dictionnaires semblent indifférents à ce point, pourtant important pour qui veut s'exprimer correctement en grec. Dans le dictionnaire français-grec de Rosgovas, comme équivalent de « français » on trouve *Gállos* et *gallikós* sans que l'on sache selon quel critère on doit choisir entre les deux mots. Quant au dictionnaire de Lust et Pantelodimos, il donne *gallikós* pour l'adjectif et *Gállos* pour le nom, ce qui recouvre la distinction française entre « français » avec une minuscule et « Français » avec une majuscule mais n'est pas opérant pour choisir entre les deux mots proposés. Ainsi, pour traduire « mon ami est français » on emploie *Gállos* et non, bien sûr, *gallikós*.

Quant au choix entre les équivalents fournis souvent en vrac par le dictionnaire français-grec, le plus simple et le plus efficace est de donner une traduction française à chaque rendu grec.

Sans entrer dans les détails, ce qui sortirait du cadre de cette communication, on peut fournir l'exemple du mot français « communication » pour lequel les dictionnaires donnent sans beaucoup de précisions, *epikinonía, sinkinonía, sindiálexi, anakínosi et kinopíisi*. Pour que l'utilisateur français s'y retrouve, il suffit de lui préciser que *epikinonía* concerne la transmission d'un message, *sinkinonía*, le transport des personnes, *sindiálexi*, *anakínosi*, un communiqué ou un exposé scientifique et *kinopíissi,* la communication de pièces d'un dossier.

En somme, conçu de la façon que j'ai indiquée, le dictionnaire de thème peut être une sorte de grammaire par ordre alphabétique. Bien sûr, cela ne dispense pas les élèves d'apprendre les tableaux de la grammaire, ne serait-ce que pour prendre conscience de la structure générale de la langue. Mais par rapport à une grammaire, un dictionnaire a l'avantage de tenir compte de presque tous les cas qui se présentent. Alors que, lorsqu'un cas n'est pas prévu par la grammaire, on en est réduit aux conjectures.

Il est à mon sens absolument nécessaire que les dictionnaires franco-grecs soient rédigés en collaboration entre des locuteurs natifs des deux langues. Et il faut en particulier que le francophone de l'équipe ait une connaissance raisonnée de sa propre langue

Published in : BERK, Cybèle (dir.), *Dictionnaires et apprentissage des langues*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003782, doi : 10.17184/eac.9782813003782

et ait déjà enseigné le grec. Les rédacteurs de dictionnaires sans réelle expérience d'enseignement n'aperçoivent pas du tout les difficultés réelles rencontrées par les francophones, difficultés qui apparaissent dans les multiples erreurs qu'ils commettent en écrivant et en parlant le grec. Dans ce domaine les fautes que l'on trouve le plus souvent concernent l'accentuation des formes et l'ordre des mots monosyllabiques (clitiques) dans le groupe verbal.

Il faudrait donc que les problèmes d'accentuation, si perturbants pour les francophones, soient pris en compte par les rédacteurs de dictionnaires. Beaucoup de Français et tous les Grecs considèrent ce sujet comme négligeable et pensent que la bonne accentuation s'acquiert par la pratique. Ce n'est pas entièrement faux à condition que l'apprenant ait vécu à un âge tendre pendant plusieurs années en milieu hellénophone. C'est rarement le cas de nos élèves adultes de grec moderne.

En fait, l'accentuation s'apprend comme le lexique et la morphologie. Et comme on ne peut jamais faire entièrement confiance à sa mémoire, un dictionnaire à visée pédagogique doit signaler les déplacements de l'accent en cours de flexion, en particulier quand ils sont imprévisibles.

Une dernière remarque dans le même ordre d'idées. La nécessaire réforme des dictionnaires devrait concerner aussi d'autres instruments d'apprentissage du grec comme les méthodes. Actuellement, elles ne tiennent aucun compte de la langue maternelle des apprenants.

Bibliographie

CLAIRIS, Christos – BABINIOTIS, Georgios (2005), *Grammatikí tis Néas Ellinikís* (*Grammaire du grec moderne*), Athènes : Ellinika grammata.

CORAY, Adamance (après 1833), *Yli gallo-grekikoú lexikoú* (*Matériau pour un dictionnaire grec-français)*, Athènes : Estia, 1994.

GALANES, Georgios (2012), *Dictionnaire français-grec moderne / Patakis Galloellinikó lexikó*, Athènes : Ekdosis Pataki.

IORDANIDOU, Anna (1992), *Ta rímata tis Néas ellinikís* (*Les verbes du grec moderne*), Athènes : Pataki.

Lexikó tis kinís neoellinikís (Dictionnaire du grec moderne commun) (1998), Thessalonique : Institoúto Neoellinkón Spoudón.

LUST, Colette & PANTELODIMOS, Dimitris (1995), *Dictionnaire français-grec moderne / Gallo-ellinikó lexikó,* Athènes : Librairie Kauffmann.

PANTELODIMOS, Dimitris, KAÏTERIS, Constantinos (2002), *Dictionnaire grec-français*, Athènes : Kauffmann.

ROSGOVAS, T. (1985), *Nouveau Dictionnaire franco-hellénique avec phonétique / Néo galloellinikó lexikó me fonitikí,* sans lieu d'édition : éd. T. Rosgovas.

TONNET, Henri (1984), *Manuel d'accentuation grecque moderne*, Paris : Klincksieck (disponible sous forme électronique sur le site des Editions Langue'O)

– (2011), « La *Corona preciosa* (1527). Nouvelle édition du texte. Contribution à l'histoire du vocabulaire grec vulgaire au XVIe siècle », *Revue des Etudes Néo-helléniques*, N. S. 7, p. 5-57.

– (2016) *Dictionnaire français-grec à l'usage des francophones*, Paris : l'Asiathèque, 1151 p.

TRIANTAFYLLIDIS, Manolis (1975), A, *Mikrí neoellinikí grammatikí* (*Petite grammaire grecque moderne*), 2e éd., Thessalonique : Fondation Manolis Triantafyllidis.

Published in : BERK, Cybèle (dir.), *Dictionnaires et apprentissage des langues*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003782, doi : 10.17184/eac.9782813003782